

-----  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2018 – 470 DU 10 OCTOBRE 2018**

portant nomination des membres des Groupes  
Techniques de Travail de mise en œuvre des réformes  
« Doing Business » au Bénin.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi n° 90-002 du 09 mai 1990 portant Code des Investissements en République du Bénin, telle que modifiée ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-502 du 16 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et du Développement ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2018-071 du 12 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- vu** le décret n° 2017-586 du 13 décembre 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- vu** le décret n° 2016-501 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- vu** le décret n° 2018-072 du 12 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie ;
- vu** le décret n° 2018-069 du 12 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Eau et des Mines ;
- vu** le décret n° 2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;

- vu le décret n° 2016-418 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Infrastructures et des Transports ;
- vu le décret n° 2016-416 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- vu le décret n° 2017-478 du 08 septembre 2017 portant création, organisation et attributions du Comité Interministériel de Promotion des Investissements au Bénin ;
- vu le décret n° 2018-033 du 31 janvier 2018 portant modalités particulières de pilotage et de suivi des réformes « Doing Business » au Bénin ;
- sur proposition du Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement,
- le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 10 octobre 2018,

## DÉCRÈTE

### Article premier

Sont nommés membres des Groupes Techniques de Travail de mise en œuvre des réformes « Doing Business » au Bénin, les cadres de l'Administration et les représentants du secteur privé dont les noms suivent :

#### 1. GTT « Création d'entreprise »

- Président : monsieur **GANGBES Laurent**, Directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations.
- Membres :
  - monsieur **ADJIBADE Kowiya**, représentant de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations ;
  - monsieur **BOTON Kpèmahouton André**, Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de Cotonou ;
  - monsieur **SOKPIN Lambert**, représentant du Directeur général des Impôts ;
  - monsieur **YESSOUFOU Rasack**, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin ;
  - monsieur **COSSY Charles Feridjimi**, représentant de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin ;
  - madame **LIADY Layindé Fati O.**, Notaire, représentant du président de la Chambre des Notaires du Bénin.

## 2. GTT « Octroi de permis de construire »

- Président : monsieur **CODJO Constant**, Secrétaire général du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable.
- Membres :
  - monsieur **TANDA Yessoufou**, représentant du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
  - monsieur **TOGBOSSI Cocou Robert**, représentant de la Mairie de Cotonou ;
  - monsieur **DJIBRIL AKAMBI Moussa-Fils**, représentant du Directeur général de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier ;
  - monsieur **SOGLO Narcisse Justin**, Président de l'Ordre des Architectes et des Urbanistes du Bénin ;
  - monsieur **AGOSSOU Yémalin Daniel**, représentant du président de l'Ordre des ingénieurs génies civils ;
  - monsieur **ZOUNON Désiré**, vice-président de la Commission BTP du CNP-Bénin, représentant du Conseil National du Patronat-Bénin ;
  - madame **CAMPBELL Gladys Edith Notaire**, représentant du président de la Chambre des Notaires du Bénin ;
  - Madame **VIDEHOUEYOU Joëlle**, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin.

## 3. GTT « Accès à l'eau et à l'électricité »

- Président : monsieur **TIGRI Franck Rufin**, Directeur adjoint de Cabinet du Ministre de l'Énergie
- Membres :
  - monsieur **ALASSANE Mahamadou**, représentant du Ministère de l'Eau et des Mines ;
  - monsieur **KPOMALEGNI Achille**, représentant du Directeur général de la Société Béninoise d'Énergie Électrique ;
  - monsieur **HOUNTONDI Aurélien**, représentant du Directeur général de la Société Nationale des Eaux du Bénin ;

- monsieur **DOHOU Léopold**, représentant de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin ;
- madame **VIDEHOUENOU Joëlle**, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin.

#### 4. GTT « Transfert de propriété »

- Président : monsieur **KOUGBLENOU D. Victorien**, Directeur général de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier.
- Membres :
  - monsieur **SAGBADJA Hugues**, Juriste, chargé de Projet, représentant de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier ;
  - monsieur **ADJE Coffi Nicolas**, représentant du président de l'Ordre des Géomètres-Experts du Bénin ;
  - monsieur **ATCHADE Moïse Jacques**, Notaire, représentant du président de la Chambre des Notaires du Bénin.
  - monsieur **VIDEHOUENOU Joëlle**, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin ;
  - madame **FELIHO Irmine**, représentant de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin.

#### 5. GTT « Facilitation du paiement des impôts et taxes »

- Président : monsieur **YENOUSI Nicolas**, Directeur général des Impôts.
- Membres :
  - monsieur **HOUNSOUNON Damas**, Chef Service Études, Évaluation et Reformes fiscales, représentant de la Direction générale des Impôts ;
  - monsieur **DOVI Ignace C.**, représentant du président de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin ;
  - monsieur **LAURIANO DO REGO Kifouli**, représentant du président de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés du Bénin ;
  - monsieur **PRINCE AGBODJAN Serge**, représentant du Conseil des Investisseurs Privés au Bénin ;

- monsieur **NOUNAHON Théophile**, représentant de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin ;
- madame **AGBOHOUI AZANDEGBEY Estelle**, représentant du président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers.

## 6. GTT « Exécution des contrats, Protection des Investisseurs et Solutionnement de l'Insolvabilité »

- Président : madame **GOUDA BACO Aleyya**, Magistrat, Directrice de Cabinet par intérim du Ministre de la Justice et de la Législation.
- Membres :
  - monsieur **KODJOH-KPAKPASSOU William**, président du Tribunal du Commerce de Cotonou ;
  - monsieur **OLYMPIO Cocou Claude Maximilien**, Magistrat, Directeur de la Législation, de la Codification et des Sceaux, représentant du Ministère de la Justice et de la Législation ;
  - monsieur **SOUROU William Bernadin Dossou**, Secrétaire Permanent du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation du Bénin ;
  - monsieur **ADJINDA Romaric**, représentant de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin ;
  - madame **SOSSOU Nathalie**, représentant du Conseil des Investisseurs Privés au Bénin.

## 7. GTT « Accès au crédit »

- Président : monsieur **BIAO Louis**, Directeur général de l'Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés, représentant du Ministère de l'Économie et des Finances.
- Membres :
  - monsieur **MEDENON Aristide**, Directeur général des Affaires Economiques, représentant du Ministère de l'Économie et des Finances ;

- monsieur **DEGUENONVO Fructeux**, représentant du Directeur national de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;
- monsieur **GANSINHOUNDE Agossou**, représentant du Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;
- monsieur **LAWANI Badirou**, Magistrat, Directeur des Affaires Civiles, Pénales et des Grâces, représentant du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- monsieur **OLYMPIO Cocou Claude Maximilien**, Magistrat, Directeur de la Législation, de la Codification et des Sceaux, représentant du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- monsieur **TENAKAH Abdel**, représentant du président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Bénin ;
- monsieur **GAHOU Emmanuel**, président de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin ;
- monsieur **ANIAMBOUSSOU Anicet**, représentant de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin ;
- madame **TOLI Antoinette**, Trésorière générale du CNP-Bénin, représentant du Conseil National du Patronat-Bénin.

## 8. GTT « Commerce transfrontalier »

- Président : monsieur **GADO Guidami**, Directeur des Transports Terrestres du Ministère des Infrastructures et des Transports ;
- Membres :
  - monsieur **AKOGNINOU Codjo Rodrigue**, représentant du Ministère des Infrastructures et des Transports ;
  - monsieur **GLELE Marius Virgile**, représentant du Directeur général du Port Autonome de Cotonou ;
  - monsieur **FAVI Jean Bernard**, Directeur général du Commerce, représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
  - monsieur **HOUNGBO Euloge**, Coordonnateur Cadre Intégré Renforcé, représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;

- monsieur **MINTCHI Guy-Roger Pivaud**, Coordonnateur du Centre Commun de pré-dédouanement-GUOCE ;
- monsieur **ABOUDOU Raouf**, Inspecteur des Douanes, représentant du Directeur général des Douanes et Droits Indirects ;
- monsieur **SAMARY Abdel-Nasser**, représentant du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- monsieur **DONOU Cadjo Enselme**, représentant du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- monsieur **YESSOUFOU Rasack**, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin ;
- monsieur **MAMA Taïrou**, représentant de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin.

## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de sa date de signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 10 octobre 2018

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, chargé du Plan  
et du Développement,



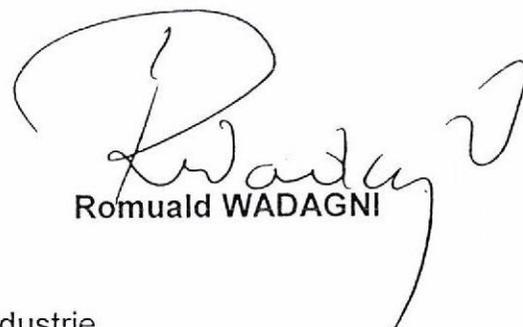
Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération,



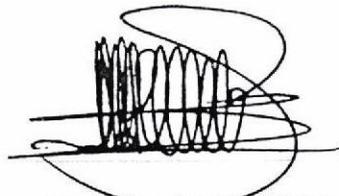
Aurélien AGBENONCI

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Industrie  
et du Commerce,



Serge Mahouwèdo AHISSOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MPD 2 – MAEC 2 – MEF 2 – MIC 2 – AUTRES  
MINISTERES 18 – SGG 4 – JORB 1.